

Réf: Dossier 249741

Avis de constitution

SOCIETE « FOHONDY SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot
517, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOHONDY SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tout autre pays étranger :

PRESTATIONS DE SERVICES ET COMMERCE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Lt généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot
517, Ilot 54

Dirigeant(s) Mlle BELEM OUMOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05474 du 19/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67474/GTCA/RC/2023 du 19/09/2023

